

Forum

Le migrant, un acteur du développement ?

**Favoriser la création d'emplois décents par
le biais des transferts de fonds des migrants :
quels instruments mettre en œuvre ?**

COMPTE RENDU



Bureau International du Travail (BIT), le 9 octobre 2008
Organisé par le Programme Syni et Laboria International
Chargée de projet : Angélica Ibarra
a.ibarralr@hotmail.com
www.laboria-international.ch

Sommaire

i. Résumé	3
ii. Quelques pistes de réflexion	4
1. Contextualisation de l'événement	5
2. Discours d'ouverture	5
2.1 Présentation de la journée	
3. Interventions	7
3.1. Réflexion générale sur les transferts de fonds des migrants Professeur François Xavier Merrien et Mme Angèle Mendy de l'Université de Lausanne Mme Céline Peyron du Bureau International du Travail (BIT)	7
3.2. Présentations des bonnes pratiques et des projets pilotes sur l'impact des transferts de fonds des migrants M. Ricardo Cordero et M. Maximilian Führer de la division main d'oeuvre et migration assistée au sein de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) M. Fernando Terry, ancien responsable du programme Syni, consultant en montage de projets Professeur Raymond Saner et M. Nicolas Velebit du Center for Socio-Eco-Nomic Development (CSEND)	9
3.3 Exemples d'instruments financiers qui peuvent contribuer au développement local par le biais des transferts de fonds M. Daniel Fino du Fonds International de Garantie (FIG) M. Jean Pouit de la plateforme MyTransfer	12
3.4 Ateliers	14
4. Conclusion	15
5. Remerciements	16
6. Annexes	17
6.1 Programme	17
6.2 Liste de participants	18
6.3 Extraits de revue de presse	20

i. Résumé

Le Forum « **Le migrant, un acteur du développement ?** » s'est tenu au Bureau International du Travail à Genève le 9 octobre 2008. Cet événement a été organisé par Laboria International en partenariat avec le Programme Syni, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Bureau International du Travail (BIT), Caritas Genève, l'Association Depapaya et le Center for Socio-Eco-Nomic Development (CSEND).

Ce rassemblement avait pour objectif de proposer des pistes de réflexion concernant un instrument financier et d'accompagnement qui permettrait la création d'emplois décents grâce aux transferts de fonds des migrants. Pour ce faire, des acteurs des secteurs public et privé, des organisations internationales ciblées, des représentants d'associations, ainsi que des migrants ont été conviés à réfléchir ensemble aux questions suivantes :

- *Comment faire pour que l'argent envoyé par le migrant puisse favoriser la création d'emplois décents dans le pays d'origine ?*
- *Quel instrument financier ou d'accompagnement serait le plus adéquat pour que les transferts d'argent contribuent au développement local ?*

Sous forme de réflexion générale et introductive, **François-Xavier Merrien**, professeur de sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne a, avec Mme **Angèle Mendy**, présenté de manière introductive le sujet des transferts de fonds des migrants. A partir des recherches menées dans différents pays, mais aussi à travers la littérature existante, ils ont montré les différentes écoles qui s'affrontent sur le rôle, positif ou négatif, que peuvent avoir les transferts d'argent des migrants dans le développement. Le choix du titre de sa présentation « The Good, the Bad and the Ugly » n'est donc pas innocent.

Mme **Céline Peyron**, collaboratrice au programme des Migrations Internationales au sein du BIT a quant à elle succinctement exposé les impacts macro-économiques et micro-économiques des envois financiers des migrants sur le pays récepteur. Sa présentation n'a pas minimisé les effets pervers de cet afflux d'argent. Toutefois, elle

a rendu le public attentif sur le potentiel et les issues bénéfiques que peuvent avoir les transferts financiers.

En outre, durant cette journée, des exemples de bonnes pratiques et des projets pilotes qui ont des résultats certains – directement ou indirectement – sur le développement local de l'emploi ont été mis en exergue. Ces expériences ont été choisies dans le but de discuter de leur potentielle répliquabilité et de sensibiliser ainsi le public.

A cet effet, M. **Ricardo Cordero** et M. **Maximilian Führer**, travaillant pour la division main d'oeuvre et migration assistée à l'OIM, ont dévoilé les résultats probants d'un projet pilote mis en oeuvre en 2005 au Tadjikistan. Ils ont toutefois souligné des conditions inhérentes à cette région qui ont certainement joué un rôle non négligeable dans le succès du projet.

M. **Fernando Terry**, ancien responsable du Programme Syni et consultant en questions migratoires, a poursuivi les exemples en exposant des initiatives lancées au Pérou et au Mexique, respectivement appelées « Mi Vivienda » et « Cuatro por Uno » (« mon habitat » et « quatre pour un »).

Le professeur **Raymond Saner**, directeur de CSEND, s'est toujours beaucoup intéressé aux questions migratoires et s'est inspiré des expériences développées notamment en Espagne pour proposer un projet de migration ordonnée. Assisté par M. **Nicolas Velebit**, le professeur Saner a dépeint le paysage du marché de l'emploi en Suisse. Il a montré que la migration est un phénomène essentiel pour en réduire les déséquilibres. Face à ce postulat, le professeur Saner a évoqué différents programmes transcontinentaux, reposant sur la formation professionnelle de la main d'oeuvre étrangère, qui permettraient de répondre au mieux à la demande en personnes qualifiées. Son objectif : proposer un projet équivalent pour la Suisse.

Cette journée avait également pour ambition de présenter quelques instruments financiers concrets qui peuvent contribuer au développement. M. **Daniel Fino**, membre du conseil d'administration du FIG et directeur du programme « International Master of Advanced Studies » à IHEID, a exposé les possibilités qu'offre le FIG aux migrants pour

favoriser les investissements locaux. En achetant des parts sociales, le migrant peut contribuer à augmenter le capital du FIG qui serait ainsi mieux à même de venir en aide aux instituts de microfinances (IMF) en difficulté financière. En effet, le FIG est une coopérative de cautionnement qui a pour but d'émettre des garanties afin que ces IMF puissent accéder à des lignes de crédit octroyées par les banques locales.

Lancée en 2007 par M. **Jean Pouit** son fondateur, MyTransfer est une plateforme de compensation qui présente un avantage certain : la gratuité de son utilisation. Quant à son potentiel sur le développement de l'emploi décent dans les pays d'origine des migrants, la question reste ouverte. Le but de cette plateforme est avant tout d'apporter des alternatives aux puissantes enseignes des transferts d'argent qui pratiquent un taux abusif.

ii. Pistes de réflexion

Le migrant est un acteur entre deux espaces, le pays d'origine et le pays d'accueil. Il est partagé entre une vie loin de chez soi et un quotidien dans le pays qui lui donne la possibilité d'améliorer sa situation économique. Le migrant contribue donc à l'économie de ces deux espaces. Il est aussi souvent un élément de production de richesses dans le pays d'origine.

Il convient également de souligner que les transferts d'argent appartiennent au domaine privé et que seul le migrant peut décider de son utilisation. Il serait difficile que le migrant, dans une démarche individuelle, laisse de côté une partie de l'argent utilisé pour la consommation, la santé et autres dépenses dans son pays d'origine et devienne lui-même un instrument d'aide au développement. Néanmoins, s'il y a un organe d'accompagnement ou un instrument financier qui facilite une démarche commune, comme c'est le cas au Mexique avec l'exemple de 4x1, la création d'emploi dans le pays d'origine serait possible tout en utilisant le principe du codéveloppement¹.

¹ On entend par Codéveloppement « toute action d'aide au développement, quelle qu'en soit sa nature et quel que soit le secteur dans lequel elle est réalisée, à laquelle participent les migrants, quelles que soient les modalités de cette participation.. » (Définition donnée à l'occasion du Global forum on migration and Development. Bruxelles, juillet 2007)

Eléments dégagés :

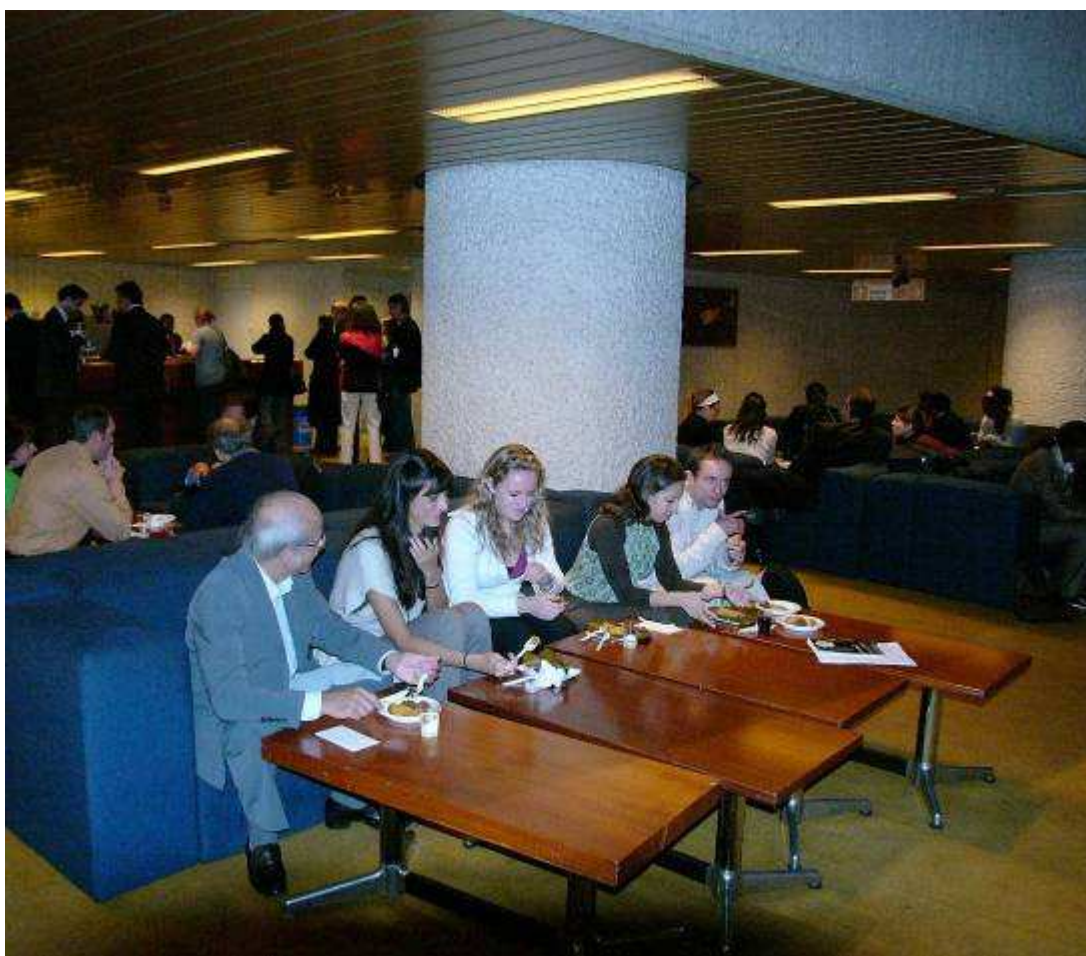
1. Valoriser la contribution des migrants non seulement sur le plan financier, mais surtout par le capital humain et relationnel, c'est-à-dire reconnaître formellement les migrants comme des acteurs du développement, également pour les compétences qu'ils recèlent. Faciliter les transferts du savoir et des compétences est un facteur très important si l'on veut que les diasporas puissent contribuer au développement dans les pays d'origine.
2. Demander le soutien des organes cantonaux, fédéraux, voire internationaux pour que les migrants puissent s'organiser dans une démarche commune en établissant des liens étroits entre eux. L'association Draw A Vision Of Cameroun (Davoc), illustre parfaitement l'objectif du travail commun
3. Proposer des projets de jumelage entre les écoles des pays d'origine des migrants et les écoles helvétiques, afin de préparer au mieux les candidats à la migration par une formation appropriée sur l'organisation de la Suisse, le fonctionnement des entreprises et les diverses techniques des métiers.
4. Exhorter le gouvernement d'origine à faire connaître ses projets de développement. En promouvant ses initiatives au sein des diasporas, ces dernières pourront s'investir à leur tour. L'accès à l'information est un enjeu capital pour que les communautés nationales établies à l'étranger puissent jouer le rôle d'acteur de développement. En effet, d'après l'OIM, il y a un manque de communication entre le pays d'origine et les diasporas. Souvent il n'y a pas un interlocuteur identifiable au niveau du pays du migrant.
5. Impliquer les personnes en situation irrégulière. Celles-ci doivent pouvoir s'associer à la démarche commune. Trouver également des moyens afin de faciliter leurs transferts d'argent qui pour l'instant se pratiquent par le biais informel.

1. Contextualisation de l'événement

Ce Forum est le fruit d'un long travail de réflexion sur les liens entre le développement et les rapatriements de fonds. Il s'agit de dégager des pistes concernant un instrument novateur financier ou d'accompagnement visant la création d'activités génératrices de revenus. A l'instar du BIT, Laboria International estime que le travail décent constitue le principal moyen permettant de s'affranchir de la pauvreté. Laboria International s'inscrit dans la

démarche générale initiée en septembre 2000 lors de l'adoption des Objectifs du Millénaire. Il entend apporter sa contribution à la réflexion générale dans la lutte contre la pauvreté en impliquant le migrant.

Le migrant est-il un acteur du développement ? Pour répondre à cette interrogation, le Forum visait à rassembler et confronter les idées des experts et des migrants présents à Genève.



2. Discours d'ouverture

M. Olivier Savary, responsable du Programme Syni, a manifesté sa joie d'accueillir les panélistes ainsi que le public pour cette journée de débats. En outre, il a tenu à témoigner sa gratitude envers les partenaires qui ont permis la réalisation de ce Forum et à l'ensemble de l'équipe du Programme

Syni, la Ville de Lausanne, l'OIM, le BIT, Caritas Genève, l'association Depapaya et CSEND. Un remerciement tout particulier a été formulé à l'égard de Mme Angélica Ibarra, chargée de l'organisation de l'événement tant dans sa forme que son contenu.

Endossant le rôle de modérateur, M. Jean-Philippe Chauzy, porte parole de l'OIM, a énoncé quelques

grands chiffres. On ne compte pas moins de 200 millions de migrants dispersés à travers le monde, chiffre qui augmente d'année en année. Toutefois, cette frange de la population ne représente en tout et pour tout que 3% de la population mondiale. Ce phénomène migratoire s'accompagne de transferts financiers estimés à plus de 250 milliards de dollars. Il s'agit bien entendu d'argent privé, mais cet argent

peut être mobilisé, au même titre que les compétences recélées par les diasporas, pour favoriser les politiques de développement notamment dans les pays d'origine.

Comment favoriser l'investissement dans des activités génératrices de revenus dans les pays en voie de développement ?



3. Interventions

3.1 Réflexion générale sur les transferts de fonds des migrants

M. François Xavier Merrien, Professeur à l'Université de Lausanne, accompagné de **Mme Angèle Mendy**, a abordé le sujet complexe des rapatriements de fonds en proposant une réflexion générale et introductive. A partir des recherches menées dans différents pays, mais aussi à travers la littérature existante, il a souhaité montrer les différents aspects des transferts de fonds, d'où le titre : « the Good, the Bad and the Ugly ».

Les transferts de fonds des migrants représentent un phénomène social global qui suscite un fort intérêt au sein de la communauté internationale. Ceux-ci peuvent s'expliquer comme une manifestation culturelle dans laquelle le migrant détient des responsabilités et des obligations envers les siens. On peut distinguer les transferts réguliers et les réponses aux demandes de secours telles que des catastrophes, un décès, une maladie, un mariage. Il est intéressant de noter que les transferts résultent de l'émigration, mais qu'ils favorisent également la mobilité en permettant la constitution du capital de départ. De même, l'argent envoyé est un symbole de réussite incitant de nouveaux candidats à l'expatriation.



Au sein de la communauté internationale, trois courants s'opposent au moment de qualifier et de quantifier l'impact des transferts de fonds sur les pays récepteurs.

Le récit dominant et consensuel, « the Good face », traite les transferts de fonds sous un angle strictement positif. Selon ce courant de pensée, les transferts de fonds constituent la principale forme d'aide internationale, bien supérieure à l'aide publique au développement et aux investissements directs privés étrangers. Ils contribuent de manière indéniable à réduire la pauvreté, à améliorer les conditions sur le plan de la santé, du logement et de l'éducation. Ils renforcent l'inclusion sociale, favorisent la croissance économique, voire soutiennent la stabilité sociale et le développement. Sous un angle économique, ils diminuent le poids de la dette ainsi que le poids social du sous-emploi et renforcent le secteur bancaire. D'un point de vue socio-anthropologique, ils renforcent la participation et l'émancipation, autrement dit

« l'empowerment », des migrants. Pour eux, le « brain drain is a brain gain ».

« The Bad face » partage l'opinion que les fonds transférés renferment des aspects positifs. Par exemple, ils stimulent les secteurs fonciers et ceux de l'immobilier. Cependant, il insiste sur le revers de la médaille de ces flux financiers. A ce sujet, le postulat évoque le coût élevé pratiqué par les intermédiaires, le risque inflationniste qu'ils peuvent engendrer, les sources d'inégalités, les conflits sociaux et les jalousies qu'ils peuvent créer entre les familles restées au pays. En outre, les fonds transférés ne sont que très peu investis dans les secteurs productifs. Le plus souvent, l'intégralité des sommes perçues de l'étranger est vouée aux biens de consommation.

« The Ugly face » ne laisse pas de place à la modération et évoque les aspects pervers des transferts de fonds. Pour ceux qui partagent cette position, les rapatriements d'argent provoquent l'exode des cerveaux, diminuent l'épargne et donc

l'investissement, incitent la démographie et créent une trappe à pauvreté malthusienne et renforcent la dépendance de ceux qui reçoivent l'argent. De plus, ils favorisent les comportements antisociaux comme la prostitution ou les trafics de drogue, ou

Mme Céline Peyron du Bureau International du Travail (BIT)

Les migrations internationales ne sont pas uniquement une question liée aux conflits politiques ou aux guerres, mais bien une problématique liée à la pauvreté, à l'emploi et au développement. Les 191 millions de migrants sont motivés par la recherche de meilleures opportunités économiques. Quels sont les impacts macro-économiques et micro-économiques des migrations, et notamment des transferts de fonds sur le niveau de vie dans les pays d'origine ?

D'un point de vue macro-économique, les transferts de fonds créent une importante entrée de devises qui augmente le volume des créances des pays d'origine et réduisent le poids de la dette, avec pour conséquence un effet positif sur la balance des paiements. Elles renforcent le système financier nécessaire à l'investissement en augmentant la consommation nationale et stimulent donc la production nationale, ainsi que le produit national brut (PNB).

En outre, au niveau micro-économique, l'accès au crédit est facilité pour les particuliers. Cette entrée de devises fait diminuer le taux d'intérêt et contribue à accroître le niveau d'instruction et de qualification professionnelle. Le niveau de santé de la population progresse également. Les rapatriements de fonds incitent non seulement l'investissement immobilier, mais aussi l'entrepreneuriat. Les dépenses en acquisition de machines agricoles ou de bétail permettent d'améliorer la productivité et les conditions de travail.

Les transferts de fonds dynamisent le marché immobilier et le secteur de la construction, domaine à haute intensité de main d'œuvre. En conclusion, ils ont un effet positif sur le niveau de l'emploi national.

Attention, toutefois, à ne pas dépendre d'une situation uniquement idyllique. Les effets pervers existent. Les transferts d'argent accroissent les inégalités entre les régions au niveau géographique et social. Sans oublier qu'ils créent une situation de

l'abus de l'aide sociale. Ils poussent également à l'immigration illégale et conduisent des jeunes et des adultes à la mort dans des embarcations de fortune.



dépendance financière des ménages qui ont des proches à l'étranger.

En outre, ce type de rentrées d'argent a pour conséquence d'exclure les femmes du marché du travail. Car l'augmentation des revenus des ménages décharge les femmes de certaines activités marginales génératrices de revenus, principalement concentrées dans le secteur informel et le travail non rémunéré dans l'agriculture.

Pour accroître l'efficacité des transferts et en limiter les effets néfastes, diverses mesures politiques peuvent être promues par les gouvernements en partenariat avec les institutions financières nationales. Il faudrait encourager les canaux formels et économiques d'envoi de fonds, encourager la concurrence pour réduire les coûts des transferts de fonds, ainsi que proposer des facilités d'accès au crédit par des garanties bancaires que peuvent constituer cet apport régulier d'argent pour la création de commerces, de PME, ou pour l'acquisition d'un bien immobilier.

On pourrait aussi envisager de développer un programme de formation professionnelle pour renforcer l'entrepreneuriat local, encourager des activités génératrices de revenus par des mesures fiscales adaptées.

En matière de codéveloppement, le BIT dispose du programme de Finance Sociale. Son objectif est d'encourager les institutions de finance sociale et

les unions de crédit à canaliser les transferts de fonds vers des investissements au profit du développement et à mettre en place des politiques financières qui inciteront les fonds transmis à être investis dans des activités productives et génératrices d'emploi.

Pour conclure, les migrations de travail, par l'intermédiaire notamment des transferts de fonds, ont un impact positif sur la réduction de la pauvreté et le développement des pays d'origine. Ce

3.2. Présentations des bonnes pratiques et des projets pilotes sur l'impact des transferts de fonds des migrants

MM. Ricardo Cordero et Maximilian Führer, de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Une expérience menée au Tadjikistan illustre bien le fait que les sommes transférées, souvent employées pour pallier aux besoins quotidiens tels que l'alimentation ou la scolarisation des enfants, peuvent toutefois favoriser la création de petites entreprises par le biais de microcrédits, si les conditions nécessaires sont réunies.

Le projet pilote du Tadjikistan, réalisé entre 2004 et 2005, est le résultat d'une collaboration entre l'OIM et le PNUD. L'objectif global du projet est de maximiser l'impact que la migration du travail peut avoir sur l'amélioration des conditions d'existence des communautés touchées par la migration en incitant l'investissement d'une partie des fonds transférés dans des activités génératrices de revenus.

Résultats visés :

Le Tadjikistan est un pays aux opportunités économiques relativement limitées. Il ne bénéficie que d'une industrie basée sur la production de coton et aluminium ainsi que sur l'exportation de narcotiques. La migration constitue donc pour ce pays une stratégie comme une autre pour améliorer ses conditions d'existence au pays.

Les études montrent ainsi qu'un foyer sur quatre au Tadjikistan est touché par le phénomène migratoire. Cela représente 12% de la population totale qui est partie à l'étranger pour trouver du travail.

potentiel est maximisé s'il existe des politiques efficaces de régulation des migrations de travail et si les droits des travailleurs migrants sont respectés. Il convient de ne pas sous-estimer les transferts de compétences qui constituent également un atout pour le développement. Pourtant, les transferts de fonds restent de l'épargne privée et ne doivent pas être absorbés par des politiques d'Etat sous prétexte de développement.



Dans ce contexte, les transferts de fonds des migrants jouent un rôle important pour la vie socio-économique du pays. Entre 2002 et 2006, les statistiques de la Banque Mondiale montrent en effet une augmentation des envois d'argent pour ce pays. On passe de 79 millions à plus d'un milliard de fonds transférés. Ces fonds ont donc un potentiel énorme pour le développement du Tadjikistan. Toutefois, des études ont montré que ces sommes reçues étaient immédiatement utilisées pour la consommation courante ou alors mise de côté, devenant alors du capital improductif. La volonté des initiateurs du projet était donc de créer une incitation par la mise en place d'un mécanisme qui permette aux foyers participant au programme de créer des activités génératrices de revenus à l'aide des fonds transférés.

Composantes fondamentales

1. Transfert de compétences : il s'agissait de donner aux bénéficiaires du projet les capacités de concevoir et de démarrer une entreprise et d'en faire une activité viable et durable. Ce transfert de compétences a été réalisé en

donnant diverses formations aux porteurs de projet.

2. **Aspect financier** : afin d'encourager les familles de migrants à investir une partie des fonds reçus de l'étranger, le projet a mis en place un mécanisme tout simple. Pour chaque dollar investi dans une initiative, les bénéficiaires recevaient un dollar supplémentaire sous forme de microcrédit qu'ils devaient par la suite rembourser grâce aux revenus provenant de leur nouvelle activité.

Ces deux composantes appliquées en parallèle ont donc été le moteur pour tenter d'atteindre les objectifs de ce projet pilote, ciblant les foyers qui bénéficient des transferts de fonds envoyés par au moins un membre de la famille émigré à l'étranger. Quelques faits importants remarqués sur le terrain avant le développement du projet :

1. Sur 92 foyers sondés, pour 73% d'entre eux les transferts de fonds n'étaient pas la première source de revenus. Cela signifie que la majorité des foyers sondés ne dépendaient pas de cet argent et qu'en conséquence il était envisageable pour eux de mettre à disposition au moins une partie de ces fonds pour des activités autres que la consommation courante.
2. L'enquête a également montré que d'une part 36% de l'échantillon économisait au moins 20% de l'argent reçu et d'autre part une majorité des sondés étaient prêts à investir dans la création d'une petite entreprise.

Ces faits montrent qu'au départ du projet et en dépit de l'absence d'incitation à investir, il y avait dans la population ciblée une volonté d'utiliser de manière constructive l'argent reçu de l'étranger. Mais cela ne pouvait se faire en raison de différents facteurs tels

M. Fernando Terry

Par sa présentation sur les bonnes pratiques existantes, comme « Mi Vivienda² » au Pérou et « Cuatro por Uno³ » au Mexique, il a voulu orienter le débat sur « le codéveloppement », autrement dit sur le processus par lequel les émigrés participent activement au développement économique de leur pays ou de leur région d'origine.

² Mon habitat

³ Quatre fois un



qu'un accès difficile au capital, un déficit de confiance envers les diverses institutions financières ou un manque de compétences et de formations.

Le deuxième groupe-cible du projet avait un statut particulier car il était à la fois bénéficiaire du projet et aussi partenaire. Il s'agissait de centres de ressources, appelés aussi « jamouats ressources centers ». Ce sont des organisations communautaires implantées dans chaque communauté rurale. Ces organisations regroupent des autorités et des personnalités des différents villages. Il existe donc entre ces centres de ressources et les populations rurales une confiance qui a été mise à profit pour ce projet. Les cadres de ces centres de ressources ont profité des différentes formations dispensées durant toute la durée du projet. Ce transfert de compétences avait d'abord comme but de leur permettre d'apporter un soutien aux particuliers qui allaient développer une initiative, mais c'était aussi une manière de leur permettre de prendre en main les activités déployées par ce projet et d'ainsi continuer à les appliquer une fois qu'ils cesseraient leurs activités.

Deux exemples concrets

Le crédit Mi Vivienda s'apparente à une solidarité individuelle, il permet aux péruviens restés au pays et qui reçoivent régulièrement de l'argent (sur une période de six mois) de leurs proches vivant en occident, de bénéficier d'un crédit auprès des banques. Ce crédit est surtout destiné à la construction ou à l'acquisition d'une maison, d'où le nom « Mi Vivienda ».



Le concept a aujourd'hui beaucoup évolué et comporte des dérivés tels que « Mi Hogar⁴ » et « Mi Techo⁵ ». En effet, l'Etat péruvien s'étant aperçu que le crédit Mi Vivienda, dans sa formule initiale, aidait particulièrement la classe moyenne, a décidé d'accorder une subvention pour permettre à d'autres couches de la population d'accéder à ce crédit. Ainsi sont nés, le crédit Mi Hogar pour des revenus compris entre 11'000 et 27'500 \$US, et Mi Techo pour ceux compris entre 0 et 11'000 \$US.

Le concept « Cuatro por Uno » au Mexique peut être considéré comme une sorte de solidarité collective, car pour chaque dollar envoyé par les migrants de l'Etat de Zacatatecas vivant aux USA, la ville d'accueil met 1 \$US, l'Etat de Zacatatecas ajoute 1 \$US, l'Etat fédéral 1 \$US et enfin, depuis quelques mois, Western Union 1 \$US, d'où ce « Quatre pour Un ». La somme des contributions servent à des réalisations collectives (construction d'écoles, de routes, de dispensaires, etc.)

A raison, M. Terry pense qu'il est opportun d'utiliser ces concepts dans le cadre de la création de petites et moyennes entreprises. Mais une question se pose : comment les utiliser ? Pour tenter de répondre à celle-ci, il a mis l'accent sur la mise en place d'un fonds de garantie et a imaginé un concept qui serait « 7 pour 1 », à savoir pour chaque franc suisse envoyé par le migrant, la ville d'accueil, la ville ou région d'origine, le pays d'accueil, le pays d'origine et l'entreprise dans laquelle travaille le migrant pourraient ajouter chacun un sou.

⁴ Mon chez moi

⁵ Mon toit

La somme ainsi rassemblée peut servir de fonds de garantie pour un accès au crédit susceptible de favoriser la création des petites et moyennes entreprises ou de l'auto-emploi pour ceux qui reçoivent de l'argent envoyé.

Certes ces démarches collectives pourraient être répliquées dans le reste du monde afin de voir l'émergence des pays et régions accablés par l'extrême pauvreté. Le but étant de cibler des produits financiers spécifiques afin que les bénéficiaires de ces fonds puissent trouver leur autonomie en permettant à ces versements d'être investis dans des secteurs productifs.

En effet, les fonds investis dans la construction ou la rénovation d'immeubles sont des produits financiers adéquats pour l'équité sociale. Cependant, les envois ne contribuent que dans une faible mesure au développement à long terme, car il a été démontré que dans certaines régions du monde des familles entières vivent littéralement sous perfusion, au rythme des versements de proches émigrés.

Le **professeur Raymond Saner** de l'organisation CSEND, accompagné par M. **Nicolas Velebit**, a concentré ses recherches sur la Suisse et le déséquilibre qui existe sur son marché du travail. Des sources comme celles d'Eurostat soulignent un faible taux de natalité en Europe accompagné d'une augmentation de l'espérance de vie. Avec ce phénomène bien connu appelé « vieillissement de la population », de nouvelles stratégies doivent être élaborées pour recruter une main d'oeuvre qui commence sérieusement à manquer dans certains secteurs de l'économie. Un rapport récent publié par Manpower montre que sur 753 employeurs



suisses, 37% d'entre eux éprouvent des difficultés à recruter. Tant les secteurs demandant une main d'œuvre qualifiée que ceux requérant des travailleurs peu ou pas qualifiés du tout sont touchés par cette problématique. Néanmoins, les secteurs de l'horlogerie, de l'électricité ou de la construction, nécessitant des employés semi-qualifiés, sont le plus atteints.

Quels sont les scénarios pour résoudre les problèmes démographiques et économiques en Suisse ?

Attirer les travailleurs des nouveaux pays membres de l'UE ? Les responsables de l'économie helvétique n'ont cessé de plaider en faveur d'une plus grande ouverture vis-à-vis des nouveaux membres de l'Union Européenne pour bénéficier notamment d'une main d'œuvre qui se fait de plus en plus rare dans certains secteurs. Toutefois, à terme, cette population ne pourra pas combler la demande car le problème de pénurie s'étend depuis quelques années aux pays mêmes d'où les travailleurs sont issus. Depuis quelques temps, les autorités de ces pays mettent donc tout en oeuvre pour garder leurs travailleurs chez eux.

Allonger l'âge de la retraite ? Cette proposition ne constitue pas une solution satisfaisante puisque, malgré le manque de main d'œuvre, les entreprises en Suisse ne sont pas disposées à employer des travailleurs au-delà de l'âge de la retraite. Elles privilégient la motivation des jeunes au détriment de l'ancienneté des employés.

Orienter les personnes en recherche d'emploi dans les secteurs qui recrutent ? En matière d'aide à la (ré)insertion professionnelle, il existe bien des mesures cantonales, des emplois subventionnés ou des stages qui permettent d'orienter les travailleurs. Cependant, avec un taux de chômage relativement faible en Suisse, la proportion de chômeurs

3.3 Exemples d'instruments financiers qui peuvent contribuer au développement local par le biais des transferts de fonds

M. Daniel Fino, Fonds International de Garantie (FIG)

Le fonctionnement du FIG peut être un canal intéressant pour les migrants, car il leur permettra d'apporter une contribution socio-économique dans leur région d'origine en évitant ainsi les effets

considérés comme semi-qualifiés est insuffisante pour pallier au déficit de main d'œuvre dans les secteurs employant ce type de personnel.

Ouvrir les frontières à la migration circulaire ? Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, de nombreux programmes de travail temporaire ont été implantés en Europe pour pallier au manque de main d'œuvre. Malgré cela, de nombreux inconvénients ont été décelés après l'application de tels programmes. Notamment la question des équivalences de diplômes défavorise les migrants, les entreprises suisses reconnaissant difficilement les diplômes étrangers.

Ces deux panélistes se sont concentrés sur la Suisse, pour voir la dynamique du travail et améliorer la situation des migrants chercheurs de travail. Ils ajoutent un élément de formation professionnelle aux autres propositions qui ont été faites par d'autres intervenants. En gardant un lien avec leur pays d'origine, ils peuvent mieux contribuer depuis la Suisse grâce à une migration circulaire à la création d'emplois dans les pays d'origine.



négatifs de l'aide, de la désresponsabilisation et de la distorsion du marché. En effet, pas tout ce qui est fait en matière de coopération a des effets positifs durables. Selon lui, « parfois, l'aide peut certes secourir momentanément mais, à la longue, ne renforce pas forcément les structures locales ».

Cette préoccupation est au cœur même des activités et du fonctionnement du FIG.



Les membres du FIG possèdent des parts sociales de la coopérative. Il y a d'ailleurs beaucoup de fondations et de communes suisses qui achètent des parts du FIG. Les privés et surtout les migrants peuvent acheter des parts sociales du FIG pour qu'il puisse émettre des garanties.

Deux exemples concrets :

Au Mali, il existe un grand réseau de caisses d'épargnes composées de nombreux membres. Cette organisation a été confrontée à un problème de refinancement. Elle a eu besoin de 450'000 CHF, un prêt demandé auprès d'une banque commerciale locale et qui a été accepté grâce à une garantie de 150'000 CHF émise par le FIG. Il convient de préciser que le FIG n'octroie jamais 100% de la garantie et n'offre qu'une garantie partielle. Une fois l'opération terminée et le crédit remboursé localement, la garantie est annulée.

La Florida, au Pérou, est une coopérative qui regroupe plus de 700 producteurs de café et nécessite un crédit de 500'000 \$. Dans ce cas présent, le FIG garantit le prêt à hauteur de 125'000 \$. A cause d'une chute du cours du café, La Florida n'a pas été en mesure de rembourser son prêt ; le FIG a donc été tenu de l'aider à rembourser sa ligne de crédit. Par la suite, La Florida a pu rembourser sa dette envers le FIG lorsque le prix du café a finalement augmenté.

Le FIG n'intervient pas dans des situations d'argent facile. Il défend également la prudence en matière de microcrédits et dispose d'un système d'examen très rigoureux des demandes. Ce fond de garantie craint la banalisation du microcrédit et cherche surtout à éviter le surendettement, il s'intéresse aux acteurs émergents, c'est-à-dire ceux qui ont de la peine à entrer dans le système financier. Le

contrecoup c'est le coût : en effet, il est beaucoup plus difficile d'atteindre l'autofinancement.

Jean Pouit de la plateforme MyTransfer

En utilisant la formidable capacité de mise en réseau d'Internet, M. **Jean Pouit**, propose un outil qui peut permettre aux fonds transférés d'avoir un impact réel sur la création d'emplois décents dans les pays d'origine des migrants. Son but est de légaliser la compensation financière qui accompagne les fonds transférés.

Cet instrument est « un peu le SKYPE du transfert de fonds ». Pour son créateur, l'utilisation d'Internet permet de rapprocher gratuitement les réseaux monétaires des différents pays. De cette façon, la plateforme MyTransfer, pourrait servir à réallouer les transferts de fonds des migrants vers l'investissement économique local et la création d'emplois en utilisant l'épargne des pays de départ.

Choqué par le manque de transparence et les commissions élevées demandées par les banques et les entreprises classiques actives dans le domaine des transferts de fonds à l'échelle internationale, Jean Pouit cherche à mettre en place des outils gratuits permettant d'éviter ces intermédiaires coûteux. « A un moment de ma carrière, j'ai navigué entre la banque et la microfinance, et j'ai fait de l'Internet banking au Luxembourg.



MyTransfer est la conjonction de ces différentes compétences : le paiement en ligne et la microfinance ». Il s'agit d'une plateforme mettant en relation des personnes souhaitant envoyer de l'argent du Nord vers le Sud et du Sud vers le Nord. Celles-ci se mettent d'accord sur les sommes et

versent l'argent localement les unes pour les autres. Les sommes ne voyageant pas d'un pays à l'autre, il devient ainsi possible de se passer des services d'un intermédiaire et d'éviter de perdre une partie de ce montant dans les poches des établissements bancaires.

3.4 Ateliers

Pour répondre aux questions de la journée, le public a été divisé en quatre groupes de travail qui se sont penchés sur ces questions, un porte-parole synthétisant et restituant leurs propos.

Les groupes 1 et 2 ont travaillé sur les questions :

- *Comment faire pour que l'argent envoyé par le migrant puisse favoriser la création d'emplois décents dans le pays d'origine ?*
- *Quelles seraient les stratégies à envisager pour que les migrants d'une même provenance s'associent et travaillent à une démarche commune ?*

Ces groupes ont pensé à l'emploi et à la formation :

1. La formation dans le pays d'origine pour canaliser les flux des transferts d'argent afin que les personnes ne désirent plus quitter leur pays.
2. La manière de lier les transferts d'argent pour créer des microcrédits axés sur le développement des micro-entreprises.
3. L'accompagnement est un point important dans tout projet, car il est souvent nécessaire pour faciliter la mise en place des solutions. Dans certains pays, il est nécessaire de créer des agences nationales d'accompagnement et d'investissement.

Une remarque qui a été faite plusieurs fois est la question de la confiance : « il n'est pas possible de faire des investissements dans un climat sociopolitique instable, donc il faut qu'il y ait une volonté politique du pays d'origine et du pays receveur des transferts de fonds de les favoriser et de permettre un cadre qui facilite la bonne gouvernance » [Claire Potaux, porte-parole des groupes 1 et 2]

Ces groupes ont laissé deux questions ouvertes : « est-ce que le migrant veut vraiment faciliter l'emploi dans son pays d'origine ?, est-ce que le but



de transferts de fonds est celui de l'aide au développement ? »

Les groupes 3 et 4 ont travaillé sur les questions :

- *Quel instrument financier ou d'accompagnement serait le plus adéquat pour que les transferts d'argent contribuent au développement local ?*
- *Quels instruments existe-t-il ? Comment les rendre plus adéquats ?*

Le groupe de travail constate que le migrant doit porter une double casquette : dans le premier cas le migrant envoie de l'argent pour une consommation de base et dans le deuxième cas certains migrants vont investir dans leur pays d'origine seulement s'il y a un intérêt de rendement concret et personnel, et non seulement pour le développement.

1. Favoriser l'information au niveau des pays d'accueil et d'origine pour permettre aux migrants de prendre connaissance des lois et d'intégrer des projets de développement.



3. Mettre en rapport des migrants ayant les mêmes origines : organiser les diasporas, chercher à fédérer les efforts des migrants d'un même pays ou d'une même région. Rester attentif aux différences culturelles car l'approche peut être différente selon la culture.
4. Appuyer l'assistance aux projets communautaires et individuels, par un accompagnement que la loi suisse pourrait encourager, en suivant les modèles développés au Mexique « 4x1 » en donnant un supplément pour chaque

franc envoyé, afin de développer des projets collectifs au niveau des pays d'origine.

Ces groupes ont souligné que le migrant serait un vecteur de transfert de compétences si l'on renforçait l'autonomisation de plateformes d'échange où le migrant serait répertorié par pays d'origine et par compétences. L'implication des gouvernements reste indispensable à cet effet.

5. Conclusion

En avril dernier, Laboria International a organisé trois ateliers rassemblant les représentants des diasporas africaines, sud-américaines et des Balkans, dans le but de recueillir à la source les besoins exprimés par les migrants qui envoient de l'argent au pays d'origine. Après cette première phase de collecte des besoins, le temps de tirer des conclusions est venu, en rassemblant des experts du domaine de la migration et en présentant des bonnes pratiques sur le sujet des transferts de fonds.

Les objectifs du Forum étant principalement de réunir des acteurs des différents secteurs afin de dégager des pistes pour un instrument financier et ou d'accompagnement qui permettrait la création d'emplois décents grâce aux rapatriements

d'argent. Laboria International a trouvé des pistes et donne à présent des réponses positives. En effet, le migrant peut être un acteur du développement, à condition qu'il soit soutenu et accompagné par des organes externes et une démarche communautaire, ou le deux.

En outre, le débat entre migration et développement devrait être intensifié à différents niveaux : nationaux, internationaux et en synergie avec les diasporas ou gouvernements intéressés. En ce qui concerne le soutien aux organes cantonaux, fédéraux et internationaux, il s'agira de déterminer le rôle à jouer par chacun, ainsi que les objectifs à atteindre.

Pour conclure, tout projet ou initiative dépend de l'accès à l'information, de l'implication des migrants et d'un partenariat des organisations intergouvernementales apportant un cadre juridique et social. Alors, il nous faut agir au plus vite !

6. Remerciements

Laboria International et le Programme Syni tiennent à remercier tout particulièrement la ville de Lausanne pour sa généreuse contribution financière à l'organisation de cet événement, le BIT pour sa contribution logistique, l'OIM pour son soutien tout au long de ce projet, Caritas Genève et l'association Depapaya pour leur collaboration dans le montage du projet, Radio Cité, Le Courrier et la FGC pour leur campagne de diffusion et de communication, CSEND et le Staff de Syni pour son engagement.

Enfin, nos remerciements vont aussi à Mme María Dunner pour le délicieux repas péruvien qui a donné à cette journée un côté de dépaysement où le migrant avait pour rôle de partager tout un savoir-faire culinaire.



6. Annexes

6.1 Programme

PROGRAMME DÉFINITIF

Langue : français

8h30 Réception et enregistrement des participants

9h00 Accueil au Forum par M. Olivier Savary, responsable du Programme Syni

9h10 Présentation de la journée par M. Jean- Philippe Chauzy, modérateur, porte-parole de l'OIM

9h25-11h15 Interventions :

1. Projet pilote au Tadjikistan par l'OIM, M. Ricardo Cordero et Maximilian Führer
2. Les possibilités offertes aux migrants par le FIG, M. Daniel Fino

Pause café (10h30-10h45)

3. La migration et les transferts d'argent, quelles possibilités pour le développement ? par le BIT, Mme. Céline Peyron
4. Programmes transcontinentaux par CSEND, Prof. Raymond Saner et M. Nicolas Velebit

11h15-11h55 Café- Atelier

«Le migrant, un acteur du développement »

- Comment faire pour que l'argent envoyé par le migrant puisse favoriser la création d'emplois décents dans le pays d'origine ?
- Quelles seraient les stratégies à envisager pour que les migrants d'une même provenance s'associent et travaillent à une démarche commune ?

11h55-12h30 Restitution des résultats et conclusions de la matinée

12h30 - 13h30 Buffet froid offert dans le lobby

13h45- 15h00 Interventions :

5. Présentation des Bonnes Pratiques « Mi Vivienda et 4x1 » par M. Fernando Terry
6. Réflexions liminaires sur les transferts de fonds des migrants africains : « The Good, the Bad and the Ugly », Prof. François Xavier Merrien et Mme Angèle Mendy de l'Université de Lausanne (UNIL)
7. Comment utiliser la plateforme MyTransfer de compensation des transferts pour créer des emplois ? M. Jean Pouit de la Plateforme MyTransfer

Pause Café (15h00 – 15h15)

15h15-16h15 Café- Atelier

« Quel instrument financier ou d'accompagnement serait le plus adéquat pour que les transferts d'argent contribuent au développement local ? »

- Quels instruments existe-t-il ? Comment les rendre plus adéquats ?

16h15-17h00 Restitution des résultats et conclusions de la journée

17h00 – 17h30 Apéritif

6.2 Liste de participants

	Nom	Prénom	Organisation / Fonction	Courriel
M	Abdoulaye	Somti	Laboria Int./Syni	somti.abdoulaye@syni.ch
M	Arbelaez	Guilelrmo	Depapaya	quillermo@depapaya.org
M	Asgedom	Dawit	AVRRAM	adawit@bluewin.ch
M	Ayande	Alpha	Laboria Int/Syni	ayande7@bluewin.ch
M	Baazia	Riad	UN Consultant	baaziad@bluewin.ch
M	Bauer	Eric	Laboria Int/Syni	eric.bauer@LTservice.com
M	Bagalwa	Jules	Laboria Int/Syni	jules.bagalwa@syni.ch
M	Bangala	Quentin	FEDEVACO	quentinbangala@yahoo.fr
Mme	Barter	Ursula	ONG INPEA	ursula.barter@bluewin.ch
M	Bashkim	Iсени	Prof.UniL	Bashkim.Iseni@unil.ch
M	Beermann	Bernd	FIOP	br.bernd@fiop.org
Mme	Benouataf	Hedia	Décembre 18	marie@december18.net
Mme	Bernard	Valériane	Laboria Int/Syni	valeriane.bernard@syni.ch
M	Bohr	Niels	Caritas	niels.bohr@caritas-geneve.ch
M	Bonzon	Pascal	Croix-Rouge genevoise	p.bonzon@croix-rouge-ge.ch
Mme	Brunner	Janine	BIT	jeaninebrunner@hotmail.com
Mme	Caceres	Marilene	Revista Latina	mary_caceres@yahoo.it
M	Camara	Gerard	Espace Afrique	espaceafrique@hotmail.com
Mme	Campana	Christelle	Genève pour les Droits de l'Homme	christelle.campana@gmail.com
Mme	Castagnolo	Sabrina	Genève pour les Droits de l'Homme	sabr-06@hotmail.com
Mme	Castillo Rueda	María Victoria	Graduate Institute	maveca@yahoo.com
M	Chauzy	Jean-Philippe	OIM	jpchauzy@iom.int
Mme	Conti	Tiziana	Ecluf	tizianaconti@yahoo.com
M	Cordero	Ricardo	OIM	rcordero@iom.int
Mme	D'Aquino Filocre	Daysi	Migrant	daisyfilore@gmail.com
Mme	d'Auchamp	Marie	Décembre 18	marie@december18.net
Mme	de Souza	Fatima	SIT	fdesouza@sit-syndicat.ch
M	Dianor	Ousmane	ACCED	odianor@yahoo.fr
Mme	Dixon	Syele	Migrant	chard@dixop.ch
Mme	Drifi	Maria	Syni	g9ipec@ilo.org
M	Fino	Daniel	FIG/IHEID	daniel.fino@graduateinstitut.ch
Mme	Forero	Ursula	Rafad	ursula.forero@unifr.ch
M	Fuhrer	Maximilian	OIM	Mfuhrer@iom.int
Mme	Galliker	Doris	Caritas	fm1@caritas-ge.ch
Mme	Gamboa	Alicia	Die feministische Friedensorganisation	alicia.gamboa@cf-d-ch.org
Mme	GUEX	Suzanne	Syni	suzanne_quex@hotmail.com
M	Haraoun	Zorrino	Laboria Int. Syni	zorrino.haroun@syni.ch
M	Hickel	Francis	Migrant	contatmarguerite@bluewin.ch
Mme	Ibarra	Adriana	Unige	adriana.ibarra7@hotmail.com
Mme	Ibarra	Angélica	Laboria Int/Syni	a.ibarralr@hotmail.com
M	Kabongo	Richard	Recherche & Management de projets	kmutambayi@bluewin.ch
Mme	Kaeser	Laure	Unige	kaeser3@etu.unige.ch
M	Katala	Maurice	AIPD-GL	mauricekatala@yahoo.fr
M	Kronegg	Valentin	Laboria Int./Syni	Valentin.kronegg@lausanne.ch
M	Kunz	Rahel	Université deLucern	Rahel.Kunz@unilu.ch

	Nom	Prénom	Organisation / Fonction	Courriel
Mme	Lambert	Christine	SSI	christine.lambert@iss-ssi.org
M	Lare	Vincent	Migrant-Fribourg	larevincent@yahoo.fr
Mme	Liakopoulou	Katerina	BIT	kliakopoulou83@yahoo.gr
Mme	Linde	Sarah	Unige	sarahlinde@gmx.net
Mme	Londoño	Natalia	Depapaya	ultrella1@hotmail.com
Mme	Mendy	Angele Flora	Unil/chercheuse	AngeleFlora.Mendy@unil.ch
M	Merrien	Francis-Xavier	Unil	fmerrien@unil.ch
M	Minya	Franck	Casanet	franckminya@yahoo.fr
Mme	Mugisha	Mireille	OIM	-
Mme	Muller	Seraim	Université Bâle	serainamueller@gmx.ch
Mme	N'diaye	Awa	Espace Afrique	espaceafrique@hotmail.com
Mme	Nodjilem	Lucie	Unige	lnodjilem@bluewin.ch
M	Nvendo	Roger	Educateur	rogernvendo@hotmail.com
Mme	Oana Ciobanu	Ruxandra	ILO	g2migrant@ilo.org
M	Papaux	Yvan	Syni	yvan.papaux@gmail.com
M	Patuzzo	Fabrizio	Terre des Hommes	fpatuzzo@bluewin.ch
Mme	Peppi	Mylène	DES	mylene.peppiallouche@etat.ge.ch
M	Perez	Benito	Journaliste Le Courier	benito.perez@lecourier.ch
M	Perroulaz	Gérard	IHEI	gerard.perroulaz@graduateinstitute.ch
Mme	Peyron	Céline	ILO	Céline Peyron Bista [peyron@ilo.org]
Mme	Pichette	Joelle	Int Catholic Migration	pichette@icmc.net
M	Pizarro	Ramiro	ILO	ramiroto@hotmail.com
Mme	Potaux	Claire	IOM Berne	cpotaux@iom.int
M	Pouit	Jean	Mytransfert	jeanpouit@yahoo.fr
Mme	Puentes	Ximena	Depapaya	ximena.puentes.p@gmail.com
Mme	Rado	Magali	Migrante	magali.rado@tele2.ch
Mme	Reitano	Béatrice	Laboria International/Syni	breitano@bluewin.ch
M	Saner	Raymond	Csend	saner@csend.org
M	Savary	Olivier	Responsable prog.Syni	olivier.savary@lausanne.ch
Mme	Steiner	Elsbeth	CFM	Elsbeth.Steiner@bfm.admin.ch
Mme	Stucky	Rachel Nellen	Université de Bâle	Rachel.Nellen@stud.unibas.ch
M	Terry	Fernando	Consultant	fernando.terry@bluewin.ch
M	Toni	Vito	Migrant	vito.toni@bluewin.ch
M	Varadi	Daniel	SSI	ssi-projets@SSISS.CH
M	Velebit	Nicolas	Csend	velebit@csend.org
M	Werna	Edmundo	Info Sud	werna@ilo.org

6.3 Extraits de revue de presse

Le Courrier

www.lecourrier.ch/ 4 octobre / solidarité

RadioCité

<http://www.radiocite.ch/blog-44-7.html>

Coin du monde

"Le migrant acteur du développement"?

En compagnie d'**Angelica Ibarra** et **Somti Abdoulaye**, *Laboria International* et *Programme Syni*.

Ecoutez les extraits de Coin du Monde ici : [Coin du Monde du 8 octobre 2008](#) 